



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001145

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Musique

Présentation de la mention

Présente à Reims depuis 1978 et désormais la seule formation en musicologie du plan PRES prévu (l'Université d'Amiens ayant fermé cette mention), la mention Musique offre un solide contenu disciplinaire, tant en pratique qu'en théorie, appuyé sur un partenariat avec le conservatoire de région.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	32
Nombre d'inscrits en L2	10
Nombre d'inscrits en L3	8
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	50 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	60 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	50 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une offre disciplinaire sérieuse, mais dont l'orientation majeure semble demeurer la formation aux concours de l'enseignement, tant dans les contenus disciplinaires que dans les modes d'enseignement. L'ouverture à d'autres disciplines, les stages dans des environnements culturels variés, l'ouverture à l'international semblent encore très timides ou parfois même inexistants.

Il s'agit d'une formation ambitieuse dans ses contenus, mais il convient de souligner qu'elle déroute à tout le moins les étudiants : ils sont massivement défailants en première année (une vingtaine d'étudiants sur 32 ne se présentent à aucune des deux sessions de juin ou septembre) ; puis sur 13 étudiants qui valident la deuxième année, 8 continuent cette formation et 5 en changent. Enfin, le constat de déperdition d'étudiants se renouvelle à l'issue de la troisième année, où sur 11 diplômés, aucun ne se dirige vers le master disciplinaire, et 5 se réorientent vers un master en histoire de l'art. Bref, à chaque étape, la formation ne parvient pas à fidéliser ses candidats.



Formant traditionnellement des enseignants (secondaire, conservatoires, écoles de musique) en musique, la mention semble toutefois peiner à se restructurer et à proposer des parcours diversifiés aux étudiants : un parcours différencié n'a ainsi pas pu ouvrir, faute d'étudiants. Une nouvelle proposition de parcours est en cours.

- Points forts :
 - Contenus disciplinaires solides, prise en compte des matériels informatiques et des nouvelles technologies. Des intitulés attirants dans la maquette et une réflexion de fond sur la qualité des enseignements proposés.
 - Intervention de professionnels de la musique et partenariat fort avec le conservatoire local.
 - Présence d'un enseignement de langues étrangères à tous les niveaux de la licence.
- Points faibles :
 - Taux très élevé de défaillance des étudiants aux examens de première année, puis déperdition à chaque niveau de la licence et au passage en master.
 - Aucun suivi de cohorte, ni d'informations sur le devenir professionnel des étudiants, manque de lisibilité pour les candidats des débouchés de la formation autres que l'enseignement.
 - Pas d'autoévaluation, ni de réflexion engagée sur la diversité d'un public étudiant très hétérogène : la maquette très variée et dynamique prétend former des candidats à d'autres métiers que l'enseignement musical ; la déclaration d'intention est cependant en discordance avec le résultat : les candidats découragés ne se présentent même pas aux examens en cours de licence, et même ceux qui sortent diplômés de la licence n'intègrent pas le master local dans la suite logique de leur poursuite d'études.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation ne s'en cache pas, elle exige un bagage musical solide, et la défaillance des étudiants en cours de première année (L1) s'explique en partie par leur manque de préparation, instrumentale notamment, avant l'entrée à l'université. Reste que le dispositif d'accompagnement de ces étudiants mériterait d'être plus cohérent et plus efficace : dans le cas contraire, il s'agirait d'une formation élitiste qui n'aurait pas vocation à intégrer ces candidats, et il faudrait le leur signaler dès l'examen de leur dossier en pré-inscription. Mais ce serait dommage et ce serait surtout priver la formation de nouveaux publics, de candidats souhaitant bénéficier d'une formation musicale sans pour autant devenir ni des concertistes ni des chercheurs en musicologie. Il serait par conséquent souhaitable de s'inscrire dans une démarche dynamique et ferme d'autoévaluation, de suivi des cohortes et d'encadrement des étudiants.

Du reste, la formation fait état du désir de se diversifier, de proposer des parcours ouverts vers d'autres métiers, comme la gestion et la médiation culturelle : mais on ne retrouve pas ces intentions dans les maquettes, et on recommanderait là des partenariats voire des mutualisations avec les offres de formation proposées à Reims par les langues ou les lettres dans ce domaine. De même, rien n'est prévu pour réorienter (passerelles) ces étudiants vers les licences professionnelles existantes (Troyes et Chaumont). Il faudrait remédier à ce manque d'accompagnement des étudiants, qui se lit également dans l'ébauche d'un parcours (anciennement B, à présent « composition » semble-t-il) lequel s'annonce professionnalisant, mais ne fait pas appel à la formation en alternance, pourtant susceptible d'attirer de nouveaux publics (intermittents, semi-professionnels) vers l'Université.